



Comité du 14 Février 2024

Liste des délibérations

1. Délibération n° C2024_02_14_01

FINANCES

Modifications des tarifs 2024 – Création d'un nouveau tarif

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Roland MARUT, Vice-Président, le Comité a approuvé cette délibération.

2. Délibération n° C2024_02_14_02

ECO-ORGANISME ET REPREENEURS

Contrat de recyclage des journaux, magazines et prospectus provenant des collectes sélectives des ménages

Autorisation de signature

Sur le rapport et l'exposé de Madame Agnès CERCEL, Vice-Présidente, le Comité a approuvé cette délibération.

3. Délibération n° C2024_02_14_03

ECO-ORGANISME ET REPREENEURS

Contrat de reprise type des déchets d'emballages ménagers – papier-carton non complexés issus de la collecte séparées des déchetteries

Autorisation de signature

Sur le rapport et l'exposé de Madame Agnès CERCEL, Vice-Présidente, le Comité a approuvé cette délibération.

4. Délibération n° C2024_02_14_04

INSTITUTIONS

Adhésion à l'association ATMO-NORMANDIE

Contribution aux budgets – Appel à contribution

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Stéphane BARRÉ, Président, le Comité a approuvé cette délibération.

5. Délibération n° C2024_02_14_05

INSITUTIONS

Projet ZIBaC – Convention de partenariat et de financement des études

Autorisation

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Stéphane BARRÉ, Président, le Comité a approuvé cette délibération.

6. Délibération n° C2024_02_14_06

INSTITUTIONS

Adhésion du SMÉDAR à l'Association AMORCE.

Renouvellement pour l'année 2024.

Autorisation

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Stéphane BARRÉ, Président, le Comité a approuvé cette délibération.

7. Délibération n° C2024_02_14_07

INSTITUTIONS

Adhésion du SMÉDAR au Cercle National de Recyclage (CNR)

Renouvellement pour l'année 2024

Autorisation

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Stéphane BARRÉ, Président, le Comité a approuvé cette délibération.

8. Délibération n° C2024_02_14_08

RESSOURCES HUMAINES

Création d'emploi

Autorisation

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Jean-François TIMMERMAN, Vice-Président, le Comité a approuvé cette délibération.